

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

**Band:** 62 (1924)

**Heft:** 16

**Rubrik:** Lo vîlhio dèvesâ

**Autor:** [s.n.]

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAÎSSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :

Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—

six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

## ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## ARMOIRIES COMMUNALES

  
**Mollens.** — Les armes de cette commune que nous avons vues dans la *Feuille des avis officiels* consistent en un écusson divisé horizontalement en deux parties, l'une supérieure d'argent, l'autre inférieure d'or ; et sur ce champ ainsi divisé, un lion rouge dressé sur ses pattes de derrière tenant en ses griffes antérieures une massue d'or.

Nous ne savons rien de précis sur ces armes qui seraient celles des nobles de *Mollens*, issus de la maison de *Mont*. Les armoiries des Sires de *Mont* portent un demi lion (tête et pattes antérieures, soit un *issuant de lion*, en termes héraudiques) bleu sur un champ d'or. Ces armes ne rappellent donc que de loin celles des *Mollens*. Il serait intéressant de savoir ce que signifie ce lion rouge tenant une massue et la raison pour laquelle l'argent et l'or ont été choisis comme champ de l'écusson. Si l'un de nos lecteurs pouvait nous donner quelques explications à ce sujet, le *Conteur* lui en serait reconnaissant.

\*\*\*

  
**Pompaples.** — En 1923, sauf erreur, Pompaples s'est offert un écu divisé horizontalement en deux parties égales : la partie supérieure verte et l'inférieure rouge ; sur le champ ainsi formé une tenaille et un marteau d'or en sautoir. Le Dictionnaire historique Mottaz nous dit qu'il y avait à Pompaples en 1658 une société militaire : *l'Abbaye des maréchaux* ; le 4 mai 1743 se constitua une nouvelle société : *l'Abbaye verte*. Ces deux sociétés firent confectionner en 1791, de compte à demi, un drapeau commun rouge et vert portant l'image d'un marteau et de tenailles qui coûta 240 florins, d'où l'origine des armes de Pompaples.



## TOUZENET DEIN L'AUTRO MONDO

O dzor que Touzenet s'étai zu maryâ avoué la damusalla Perterosset, que l'étai dan venyâ madama Touzenet, clli dzor que Touzenet l'arâi bin mi fé de sè gangueli à fin coutset dâo pubilio et de jamé lâi redechindre. S'étai accordâ avoué sa Touzenetta quenmet on patâi et dâi z'haillon de la demeindze. Du lo matin tant qu'âo borgne né n'étai que dâi crôüte parole, dâi z'insurte, dâi tchou qu'on sè pliantâve, dâi mourgâie et dâi niéze eintre lè dôu :

— T'en a meintu !  
 — Lo dzanliâo l'è dein ta tsemise !  
 — Vilhie resse !  
 — Granta serpeint !

— Rabllion !  
 — Ecovire ! et dâi z'affére dinse.  
 Et tota la né dâi :  
 — Tire-te lévé !  
 — N'é dza rein de pliicie !  
 — Te preind tot lo lévet !  
 — Vire-tè !  
 — Onna ráva !  
 — Te cheint mau !  
 — T'eimpouésene !

Et dinse tant qu'âo matin.  
 Lâi avâi que por onn'affére que Touzenet et sa Perterosset aussant éta d'accio. L'étai la religion. L'étai tâl dôu d'onna secte iô on pâo d'vèses avoué lè moo, — omète lo sè le crayant. Et s'étant promet l'on à l'autro, lo premi que sarâi moo de télègraphii à l'autro quenmet lâi fasai dein lo paï dâi derbon. Touzenet l'avâi promet à sa Perterosset, et la Touzenetta à son Touzenet.

L'è bo et bin Touzenet que l'a pétâ la grôula lo premi et que l'è parti po lo grand voyâdzo. Et du clli dzo, la Touzenetta atteindâi adi dâi novalle de l'*au-delà*, quenmet dit lo ministre. Lè z'hâore, lè-dzor, lè senanne sè passâvant et rein ...adi rein, que la fémalla étai dein ti sè z'état. Fallâi que l'autro mondo futsse à dâi ride z'éteindya via po dere que Touzenet, que l'étai portant onn'âma et que pouâve ludzi asse châ que lè z'einludze, mette atant de temps po lâi télègraphii oquie. Tot parâi, onna né, seimblie à la Touzenetta qu'on la gatolhîve désô lè pi. Sè peine : « L'è Touzenet !, l'è dinse que mè gatolhîve dâi premi qu'on étai maryâ, po vêre se i'été de bouna ».

Adan, avoué onna voix dâoce quenmet dâo mâ que lè z'avelhie arant sucrà dôu iâdzo, lâi fâ :  
 — E-te tè, Touzenet ?  
 — Oï ! que lâi repond lâma.  
 — I-to bin iô t'ant met ?  
 — Oï, su benhirâo ! bin benhirâo ! Porri pas itre mi.  
 — T'i dan âo Paradis ?  
 — Na, mâ su tot parâi à on eindrâ iô su très bin.  
 — T'i dan âo Purgatoire ?  
 — Na, mâ tè dio que lâi su bin, destra bin.  
 — Mâ ! mâ ! iô pâo-t'itre einfè ?  
 — Justameint. Mâ cein fâ rein ; su tôt parâi bin plie benhirâo que quand i'été avoué tè !

Marc à Louis.

**Mot d'auteur.** — Emile Augier ne semblait pas avoir dans les médecins une fois plus robuste que celle de Molière. Un des amis de l'auteur du « Mariage d'Olympie » lui demandait de ses nouvelles.

Le poète répondit qu'il était un peu souffrant.

— Comment ! Augier, vous êtes malade et vous ne voyez pas de médecins ?

— Mais si.  
 — Que vous ont-ils ordonné  
 — Un tas de choses.  
 — Eh bien !  
 — Oh ! il y a des maladies qui sont préférables à leurs remèdes.

**La peur légitime.** — Un financier archivéreux arrive en retard à un rendez-vous.

— Figurez-vous, dit-il, que ma montre était arrêtée.

— Je commençais à être inquiet, lui est-il répondu, mais enfin, puisque ce n'est que votre montre...

## + THÉOPHILE RITTENER

Comme nous l'avons déjà annoncé, en dernière heure, nous avons eu le regret de perdre, en Théophile Rittener, un collaborateur dont les articles, trop rares au gré de nos lecteurs et au nôtre, étaient très goûtés. Nous avons de même perdu en lui un ancien et fidèle ami du *Conteur*.

Voici quelques détails biographiques que nous empruntons au *Journal de Château-d'Oex*. Théophile Rittener était né au chef-lieu du Pays-d'Enhaut.

C'est un enfant de Château-d'Oex qui disparaît, figure attachante pour ceux qui eurent le privilège d'être de ses amis. Sorti de la condition la plus humble, Théophile Rittener possédait des dons remarquables qu'une grande modestie a, seule, empêché de mettre en lumière. Fils d'un bûcheron de l'Etivaz et d'une journalière, ses goûts et sa simplicité le portaient vers l'étude, aussi sa mère l'envoya-t-elle au Collège Henchoz et à l'Ecole Normale. C'est en qualité de régent de Gérignoz, qu'en 1880, il rentra dans ce Pays-d'Enhaut, qu'il aimait de toute son âme ardente de poète et de montagnard. Mais son esprit ouvert, curieux et avide de recherches, devait bientôt de nouveau l'éloigner du pays. Nommé préparateur de géologie au Musée cantonal, il y poursuivit des études personnelles de botanique et de géologie, science à laquelle ses travaux sur le Jura et les Alpes ont ouvert la voie à nos plus célèbres géologues suisses et font regretter que les difficultés de l'existence n'aient pas permis à leur auteur de donner sa mesure dans ce domaine.

Nommé maître au Collège de Ste-Croix, il y enseigna pendant 35 ans, consacrant modestement à la pédagogie ses talents et sa vaste érudition de savant autodidacte.

Théophile Rittener était surtout connu au Pays-d'Enhaut par son magnifique panorama de Cray dont les exemplaires se font de plus en plus rares. Il avait mis dans ce travail, non seulement son beau talent de dessinateur, mais aussi l'amour profond qu'il avait gardé à chaque sommet et à chaque coin de son pays natal.

Bien qu'homme de science, Théophile Rittener avait une nature de poète et une tendance innée à la littérature et à la philosophie.

Les amis que Théophile Rittener compte encore au pays garderont fidèlement le souvenir de cet homme de science et de bien.

Voici quelques vers qu'un bloc erratique suggéra à Théophile Rittener et qui sont un peu son histoire à lui, l'austère et noble fils de la montagne.

Que tu me plais, bloc erratique,  
 Toi que le destin égara,  
 Si loin de ta demeure antique,  
 Sur le flanc du sombre Jura.

Pareil à l'homme solitaire,  
 Habitant pays étranger,  
 Tu conserves un air austère  
 Que rien ne peut jamais changer.

Mais ton isolement te laisse  
 Tant de grandeur et de fierté,  
 Qu'on devine en toi la noblesse  
 De l'Alpe qui t'avait porté.